

Commune de
SAINT-ETIENNE-DE-MER-MORTE



**AU 3 FEVRIER 2020
CHANGEMENT
DES JOURS DE COLLECTE
DE VOS DECHETS**

Secteur
1

Secteur
3



CALENDRIER
de COLLECTE DES DÉCHETS

**AU 3 FEVRIER 2020
CHANGEMENT
DES JOURS DE COLLECTE
DE VOS DECHETS**



2020

Commune de
SAINT-ETIENNE-DE-MER-MORTE

**Emballages
ménagères**



Boîtes et bouteilles métalliques



Cartonnettes et briques



Bouteilles et flacons plastiques

ATTENTION
N'emboîtez pas vos emballages les uns dans les autres, ils ne seront pas recyclés.

en +
Barquettes, pots et films en plastique

Petits objets en aluminium

FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 S	1 D	1 M	1 V Fête du Travail	1 L Lundi de Pentecôte
2 D	2 L	2 J	2 S	2 M
3 L	3 M	3 V	3 D	3 M
4 M	4 M	4 S	4 L	4 J
5 M	5 J	5 D	5 M	5 V
6 J	6 V	6 L	6 M	6 S
7 V	7 S	7 M	7 J	7 D
8 S	8 D	8 M	8 V Victoire 1945	8 L
9 D	9 L	9 J	9 S	9 M
10 L	10 M	10 V	10 D	10 M
11 M	11 M	11 S	11 L	11 J
12 M	12 J	12 D Pâques	12 M	12 V
13 J	13 V	13 L Lundi de Pâques	13 M	13 S
14 V	14 S	14 M	14 J	14 D
15 S	15 D	15 M	15 V	15 L
16 D	16 L	16 J	16 S	16 M
17 L	17 M	17 V	17 D	17 M
18 M	18 M	18 S	18 L	18 J
19 M	19 J	19 D	19 M	19 V
20 J	20 V	20 L	20 M	20 S
21 V	21 S	21 M	21 J Ascension	21 D
22 S	22 D	22 M	22 V	22 L
23 D	23 L	23 J	23 S	23 M
24 L	24 M	24 V	24 D	24 M
25 M	25 M	25 S	25 L	25 J
26 M	26 J	26 D	26 M	26 V
27 J	27 V	27 L	27 M	27 S
28 V	28 S	28 M	28 J	28 D
29 S	29 D	29 M	29 V	29 L
	30 L	30 J	30 S	30 M
	31 M		31 D Pentecôte	

Repérez votre secteur de collecte des sacs jaunes :

- 1
- 3

Mon secteur de collecte : N°

> Les gros cartons doivent être déposés en déchèterie.
> Ne déposer aucun déchet aux pieds des colonnes de tri.
> Les sacs jaunes sont à sortir uniquement les veilles de collecte et à déposer à côté des conteneurs à ordures ménagères.

Verre



Bouteilles



Bocaux et pots



Papier



Tous les papiers



LES ORDURES MÉNAGÈRES :

Le ramassage débute à 6h, aucun bac n'est collecté à heure fixe.

Les habitants des centres-bourgs sont équipés de conteneurs individuels.

> Sortir le bac la veille au soir et le rentrer après la collecte

Les habitants des villages bénéficient de conteneurs collectifs.

CONSIGNES À RESPECTER :

> Vérifier que les sacs soient hermétiquement fermés.

> Ne mettre dans les bacs que les déchets ménagers non recyclables.

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1 M	27	1 S		1 M		1 J	40	1 D Toussaint		1 M	
2 J		2 D		2 M		2 V		2 L		2 M	
3 V		3 L		3 J	36	3 S		3 M		3 J	49
4 S		4 M		4 V		4 D		4 M		4 V	
5 D		5 M		5 S		5 L		5 J	45	5 S	
6 L		6 J	32	6 D		6 M		6 V		6 D	
7 M		7 V		7 L		7 M		7 S		7 L	
8 M		8 S		8 M		8 J	41	8 D		8 M	
9 J	28	9 D		9 M		9 V		9 L		9 M	
10 V		10 L		10 J	37	10 S		10 M		10 J	50
11 S		11 M		11 V		11 D		11 M Armistice 1918		11 V	
12 D		12 M		12 S		12 L		12 J	46	12 S	
13 L		13 J	33	13 D		13 M		13 V		13 D	
14 M Fête Nationale		14 V		14 L		14 M		14 S		14 L	
15 M	29	15 S Assomption		15 M		15 J	42	15 D		15 M	
16 J		16 D		16 M		16 V		16 L		16 M	
17 V		17 L		17 J	38	17 S		17 M		17 J	51
18 S		18 M		18 V		18 D		18 M		18 V	
19 D		19 M		19 S		19 L		19 J	47	19 S	
20 L		20 J	34	20 D		20 M		20 V		20 D	
21 M		21 V		21 L		21 M		21 S		21 L	
22 M		22 S		22 M		22 J	43	22 D		22 M	
23 J	30	23 D		23 M		23 V		23 L		23 M	52
24 V		24 L		24 J	39	24 S		24 M		24 J	
25 S		25 M		25 V		25 D		25 M	48	25 V Noël	
26 D		26 M		26 S		26 L		26 J		26 S	
27 L		27 J	35	27 D		27 M		27 V		27 D	
28 M		28 V		28 L		28 M		28 S		28 L	
29 M		29 S		29 M		29 J	44	29 D		29 M	
30 J	31	30 D		30 M		30 V		30 L		30 M	53
31 V		31 L				31 S				31 J	

Collecte des ordures ménagères dans les centres-bourgs :
Repérez vos jours de ramassage !

Saint-Etienne-de-Mer-Morte

LES DÉCHÈTERIES

Le tri, un réflexe citoyen

Horaires d'ouverture

> LEGÉ

Lieu-dit La Tournerie > **07 76 75 87 09**
Lundi, mercredi et vendredi : 13h30 à 17h20
Samedi : 8h30 à 12h

> MACHECOUL-SAINTE-MÈME

ZI de la Seiglerie 1,
Rue Pierre et Marie Curie > **02 40 02 30 20**
Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h à 12h30 / 14h à 17h50
Mardi : 9h à 12h20

> SAINT-MARS-DE-COUTAIS

Rue de la Colombe > **06 74 10 32 72**
Lundi et vendredi : 13h30 à 17h20
Mercredi et samedi : 9h à 11h50



Compostage

Réduisez le poids de vos poubelles en compostant, vos déchets deviennent alors une ressource pour votre jardin !

Au premier semestre 2020, la CCSRA vous proposera une vente de composteur en bois naturel à tarif préférentiel !
Des bio-seaux seront également à la vente au prix de 2 €.

Les stocks seront limités. Si vous souhaitez être prévenus de la mise en vente des composteurs, contactez plpd@ccsudretzatlantique.fr

Que mettre dans mon composteur ? Déposez vos épluchures, coquilles d'œufs, marc de café et filtres, etc... et petit à petit incorporez des déchets plus délicats comme les crustacés, les restes de repas, etc...
Plus les morceaux sont petits, plus vite ils seront décomposés ! À chaque apport, recouvrez d'une couche de déchets bruns : feuilles mortes, déchets de tonte...



LES DÉCHETS ACCEPTÉS dans les déchèteries



AMEUBLEMENT :
Mobilier (canapés, chaises, meubles...), matelas...



BOIS :
Bois traités.



CARTON :
Cartons bruns, ondulés, pliés et vidés de leur contenu.



DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX :
Batteries, peintures, piles, huiles de vidange, huiles de friture...



DÉCHETS VERTS :
Tontes pelouses, tailles, branchages.



DEEE :
Petits et gros électroménagers, écrans, ampoules fluocompactes, néons, leds...



FERRAILLE :
Tout type d'acier, de métaux.



GRAVATS :
Béton, faïence, tuiles, pierres, ardoises...



TOUT VENANT :
Encombrants, placoplâtre, plâtre, polystyrène, vitres, miroirs...

L'apport hebdomadaire est limité à 2m³ par foyer.

Afin de satisfaire chaque usager, prévenir à l'avance en cas d'apports volumineux.

Les bouteilles de gaz, extincteurs et fusées de détresse sont à ramener aux points de vente.